



ADEEO BP 24
78211 Saint Cyr l'Ecole cedex
<http://adeeo.free.fr> adeeo@free.fr

Association n° W784002780

à l'attention de Monsieur Thierry NOEL,
Commissaire-Enquêteur

Copie : Madame Brau
Maire de St Cyr l'Ecole

Objet : enquête publique « Aménagement de la ZAC Satory Ouest ». Contribution de l'Association de Défense de l'environnement et du cadre de vie de l'Epi d'or.

Monsieur,

Nous sommes une association qui essaye d'œuvrer à l'amélioration et la défense du cadre de vie des habitants du quartier de l'Epi d'Or à Saint Cyr l'Ecole.

L'association demande une prolongation de la durée de l'enquête publique pour permettre à un plus large public de s'exprimer et nous aimerions apporter ci-après nos remarques et suggestions :

3.A4Hrv EI_CHAPITRE1 Analyse de l'état initial du site page 163 Alimentation en eau potable

Au niveau de l'adduction d'eau, il est question d'eau de Versailles mais le réseau de Satory est relié aussi à celui de St Cyr par le quartier de l'Epi d'Or.

Est-ce que l'alimentation en eau potable des 10000 nouveaux habitants de Satory ne va pas avoir aussi une incidence sur le débit à St Cyr l'Ecole ?

Si c'est le cas, l'impact sur ce quartier devra être précisé.

3.A4Hrv EI_CHAPITRE1 Analyse de l'état initial du site page 165 Qualité de l'air

Il est dit " La création de la ZAC de Satory Ouest pourrait donc entraîner des niveaux de pollution légèrement supérieurs à ceux estimés par Airparif et par la modélisation, notamment le long des axes routiers (RN12). il est conseillé d'éloigner les constructions de 100 m / N12.

Quid des habitations du quartier de l'Epi d'Or à st Cyr ?

3.A4Hrv EI_CHAPITRE1 Analyse de l'état initial du site page 181 Accoustique

Au niveau du bruit de la N12 en augmentation avec l'accroissement de trafic, l'impact sur le quartier de l'Epi d'Or n'est pas mentionné mais sera certain.

Comme pour les bâtiments de Satory proches de la N12, il faut des équipements de protection à la source pour limiter la propagation (écran et merlon) permettant d'atténuer le bruit induit pour les habitants du quartier de l'Epi d'Or.

Dans l'intérêt général à l'occasion d'une réfection de chaussée de la N12, les choix du revêtement devront aussi être sur les matériaux les moins bruyants possibles (par exemple : <http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/renovation-des-chaussees-de-l-autoroute-a115-avec-r544.html>) Enfin, il serait peut-être possible de prévoir des contrôles de bruit notamment vis-à-vis de nos amis motards.

4.A4Hrv EI_CHAPITRE2 Justification du projet retenu page 34 Transport Collectif

le projet de desserte en transport en commun en phase 1 n'est pas clairement explicité. la figure 39 "Projet de desserte en transports en commun en phase 1" n'explique pas ce que sont les tracés en pointillé sur le quartier de l'Epi à St Cyr l'école

4.A4Hrv EI_CHAPITRE2 Justification du projet retenu page 41 Bretelle de sortie de la RN12 depuis l'Ouest

Cette bretelle est nécessaire pour permettre l'évitement du quartier de l'Epi d'Or pour le flux venant du Nord du département (Rocquencourt/A12/N12) qui ainsi ne traverseront pas le centre de St Cyr l'école pour rejoindre l'échangeur RN12/RD91 via la rue F Ferrer mais le contourneront par les voies rapides.

4.A4Hrv EI_CHAPITRE2 Justification du projet retenu page 35 Offre mode doux

Le quartier de Satory doit pouvoir être connecté par l'ouest au réseau piéton et aux pistes cyclables de St Cyr et St Quentin via le Bois Robert au sud du quartier de l'Epi d'Or..

6.A4Hrv EI_Chapitres45678.pdf Page 29 le titre de la figure est faux (l'échangeur est figure 8)

En vous remerciant par avance de la prise en compte de notre de cette contribution.

Veuillez agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Cordialement.

Pour le Bureau de l'ADEEO,
le président, Philippe Jennequin

